



## Déclaration préalable – UNSA Education

CDEN du vendredi 25 juin 2021

Monsieur le Préfet,  
Madame la vice-Présidente du Conseil départemental,  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ces dix-huit mois de crise sanitaire sans précédent ont mis en lumière que les personnels exercent dans des conditions de plus en plus dégradées. Notre institution est au bord de la rupture, à tous les niveaux et sur tous les territoires, malgré un engagement sans faille de tous et toutes pour un service public d'Éducation de qualité. Seul le sens du Service public des agents et agentes permet encore à la « maison » Education Nationale de tenir debout. Le lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'Éducation doit être réaffirmé. Le règlement départemental le rappelle et c'est un signe fort. Aucune situation, aucune difficulté ne doit être ignorée. Chaque agent·e doit être entendu·e et accompagné·e dans les démarches engagées.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2021, en décembre dernier, l'UNSA Éducation avait dénoncé le budget 2021 adopté. Pour réussir à dépasser les conséquences de la crise sanitaire et garantir au Service public d'éducation les moyens d'agir, l'UNSA Éducation demande que des moyens budgétaires supplémentaires soient mobilisés. Non seulement, il est encore temps, mais il s'agit d'une obligation morale pour le Gouvernement et le Parlement. Il est plus que temps d'assumer la responsabilité de l'investissement massif dans sa jeunesse, c'est-à-dire l'avenir du pays !

Le changement climatique et la crise sanitaire doivent nous amener collectivement à repenser le bâti scolaire : des sanitaires en nombre suffisant, des points d'eau (chaude et froide) dans chaque classe, des salles de classes suffisamment spacieuses pour accueillir les élèves dans des conditions optimales et sécurisées ne sont ni un luxe, ni un caprice mais une réelle nécessité. De véritables

espaces couverts sont nécessaires : ils permettraient à la fois de se mettre à l'abri en cas d'intempérie et de se protéger du soleil l'été, ils permettraient également d'avoir des températures supportables dans les salles de classe.

Pour venir à l'ordre du jour de ce CDEN, cette instance, attendue par nos collègues, revêt un caractère déterminant pour certaines écoles en termes d'organisation et de préparation d'une rentrée 2021 que nous souhaiterions la plus sereine possible. Concernant les ajustements dans le 1<sup>er</sup> degré, plusieurs situations doivent être débloquées avant les vacances d'été, afin de prévoir une meilleure organisation de la rentrée, et favoriser ainsi, dès maintenant, le dialogue entre les différents partenaires de l'école. Par rapport aux situations étudiées ce jour, nous pensons aux classes qui s'annoncent chargées, même si la moyenne départementale est à 21 élèves. La recommandation de 24 élèves en Cycle 2 ne doit pas rester un affichage. Les contraintes architecturales et sécuritaires ne permettent pas d'envisager un fonctionnement adapté pour nos élèves. Pour l'UNSA Education, les élèves d'Ulis ne doivent pas être une variable d'ajustement. L'article L351-1 du Code de l'Education, modifié par la Loi pour une Ecole de la confiance, dit : "Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés". La dynamique actuelle encourage vivement les inclusions quasi intégrales, il paraît donc juste de diviser le nombre d'élèves global par le nombre de classes, sans considérer le dispositif comme une classe à part entière. Les conditions de travail, qui contribuent à cet environnement, passent aussi par une réflexion sur la configuration et la taille des classes. La différenciation, le travail en petits groupes, sont favorisés dans des classes dont l'espace le permet réellement.

Nous espérons lors de ce CDEN, voir des signes concrets vers ce en quoi nous croyons : **un service public de qualité qui porte les valeurs de la République et qui concilie le bien-être des personnels et l'intérêt des élèves.**

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentantes de l'UNSA Education : François Marty, Sabine Turschwel.